

Déclarations de ministres

Je suis heureux que la Croix-Rouge internationale soit l'hôte de cette conférence à Solferino, qui réunira des centaines de jeunes venant de toutes les parties du monde. Je crois savoir que les étudiants canadiens échangeront des visites avec des étudiants africains, italiens et autres. La Croix-Rouge est l'organisme qui peut le mieux développer des «étudiants internationaux», et c'est ce que je souhaite à nos étudiants canadiens.

Durant deux guerres mondiales, la Croix-Rouge n'a pas cessé, au péril de ses membres, de soulager les souffrances qu'occasionnent les conflits entre pays et à l'intérieur des frontières d'un même pays. Elle a transcendé tous les facteurs, territoire, race, religion, culture et langue, qui peuvent être sources de dissensions, et elle a réussi à maintenir l'aide assurée par différents pays.

Le projet du chirurgien et major George Sterling Ryer-son qui a fondé la Croix-Rouge canadienne pendant la rébellion du Nord-Ouest, en 1885, est devenu un mouvement qui concerne tous les Canadiens, hommes, femmes et enfants. Nous entendons parler tous les jours de guerres et de soulèvements dans toutes les parties du monde, et nous entendons parler aussi des efforts de la Croix-Rouge. Il est réconfortant de penser que dans la mesure du possible les souffrances et les douleurs ne sont pas oubliées. Là où la Croix-Rouge est active, une partie des maux et des souffrances est soulagée avec efficacité et compassion.

Après l'escalade des bombardements, au Liban, l'ACDI a coopéré avec la Croix-Rouge pour distribuer des aliments, des vêtements et des soins médicaux aux victimes de cette recrudescence des hostilités. De notre côté de la Chambre, nous avons réclamé une aide plus généreuse. Nous avons demandé qu'on apporte plus de secours à ceux qui ont fui Beyrouth pour se réfugier dans les pays voisins, parce que la Croix-Rouge ne peut pas tout faire seule. Elle a besoin de l'aide internationale.

L'opposition est déçue qu'il ne soit pas offert un supplément de fonds à la Croix-Rouge pour qu'elle poursuive son oeuvre. Nous sommes déçus, comme le sont tous les Canadiens, que l'engagement du Canada à la cause humanitaire ne soit pas aussi fort que nous le souhaiterions. Je sais que la ministre n'y est pour rien, car je sais qu'elle aimerait voir le financement atteindre la proportion de 0,7 du PNB au lieu de celle de 0,43 qui est annoncée dans le budget. Il faut se rappeler que la pauvreté et la faim engendrent la colère et l'hostilité, qui mènent éventuellement aux conflits et aux guerres. En investissant maintenant pour enrayer la faim et la pauvreté, nous nous épargnons à nous-mêmes et à la planète des dépenses de milliards de dollars.

• (1120)

Je demande au ministre, en hommage au travail essentiel que cet organisme accomplit, d'annuler les réductions que le dernier budget impose à l'ACDI. Ce geste serait la vraie façon de célébrer le cent-vingt-cinquième anniversaire de la Croix-Rouge.

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, je tiens à commencer en félicitant l'organisation mondiale de la Croix-Rouge pour son cent vingt-cinquième anniversaire. La Croix-Rouge travaille au Canada et dans d'autres pays pour alléger les souffrances. Elle répond à des besoins humains réels en cas de catastrophes naturelles, comme des tornades ou des tremblements de terre, mais elle accomplit également un travail dangereux dans les points chauds où il y a la guerre. Et son travail n'est pas seulement dangereux; c'est aussi un sale travail, un travail déprimant.

J'ai pu voir de mes yeux les réalisations remarquables de la Croix-Rouge en Afrique où les conditions sont très difficiles.

Ce matin, en arrivant sur la colline parlementaire et en voyant le drapeau de la Croix-Rouge flanqué de drapeaux du Canada, je me suis souvenu des drapeaux de la Croix-Rouge que j'ai vus en Afrique. Ils étaient des symboles d'espoir et de sécurité.

Je crois que les Canadiens devraient être fiers de la contribution de leur pays aux efforts déployés par la Croix-Rouge pour fournir du matériel médical, des vêtements et des abris lors de guerres et de catastrophes naturelles.

On connaît cependant moins bien le travail de la Croix-Rouge auprès des réfugiés et des prisonniers de guerre. Le Comité international de la Croix-Rouge est l'un des rares organismes à s'occuper du sort fait aux prisonniers de guerre. Lorsque j'étais en Afrique, je me suis rendue avec un représentant de la Croix-Rouge dans un camp de prisonniers de guerre où 7 000 jeunes hommes étaient parqués depuis cinq à sept ans. Le Comité international de la Croix-Rouge essayait de les rapatrier.

C'est le genre de travail qu'accomplissent les travailleurs de la Croix-Rouge et, aujourd'hui, en ce 125^e anniversaire, nous leur rendons hommage. L'homme avec qui j'ai visité le camp de prisonniers de guerre revient tout juste d'une mission semblable auprès de réfugiés au Salvador. Il a subi les bombardements et l'intimidation du gouvernement salvadorien, mais cela ne l'a pas arrêté parce que les gens comme lui sont décidés à faire le travail qui doit être fait en temps de guerre. Les hommes et les femmes comme lui s'efforcent d'alléger la souffrance des gens qui se retrouvent, pour des raisons géopolitiques, dans des situations difficiles.